

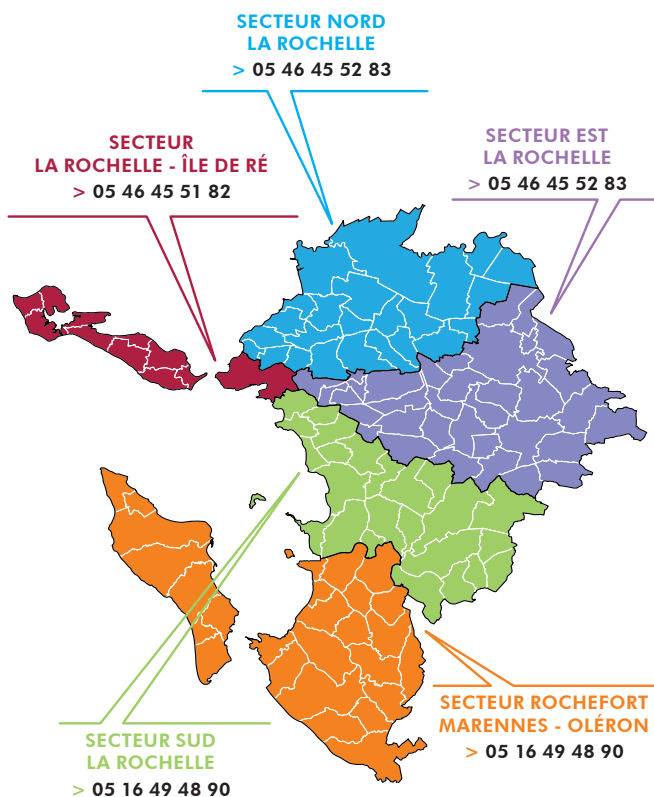
Répartition territoriale de L'HAD ATLANTIQUE 17

**Vous pouvez joindre
l'INFORMIER DE COORDINATION par:**

Téléphone en fonction du secteur

Fax 05 46 45 52 97

E-mail HAD-LR@ght-atlantique17.fr



INFORMATIONS PRATIQUES & PLAN D'ACCÈS

**L'HAD est OUVERTE de 8h30 à 18h
du lundi au vendredi (sauf jours fériés).**

En dehors de ces horaires, la **permanence** et la **continuité des soins** sont assurées **24h/24** et **7j/7** par l'infirmière coordonnatrice (astreinte téléphonique) et les **partenaires de soins** (infirmiers à domicile).

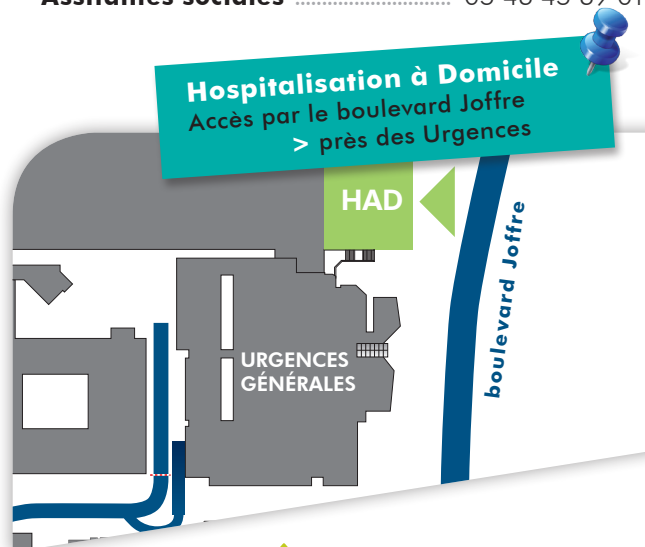
*En cas d'urgence médicale, vous pouvez joindre
le SAMU - CENTRE 15 qui a connaissance
des éléments principaux de votre dossier.*

POUR EN SAVOIR +

Secrétariat 05 46 45 67 28
secretariat.HAD@ght-atlantique17.fr

Cadres de santé 05 46 45 88 59
..... 05 16 45 48 17

Assistantes sociales 05 46 45 69 01



ADRESSE POSTALE & E-MAIL COMMUNS

HAD ATLANTIQUE 17
Rue du Docteur Schweitzer
17019 La Rochelle Cedex
HAD-LR@ght-atlantique17.fr



Hôpitaux La Rochelle-Ré-Aunis | 1 rue du Docteur Schweitzer
Centre Hospitalier de Rochefort | 17019 La Rochelle Cedex 1
Centre Hospitalier de Marennes | Standard > 05 46 45 50 50
EHPAD «Val de Gères» à Surgères | www.ch-larochelle.fr | [Twitter](#) | [LinkedIn](#) | [Facebook](#) | [Instagram](#)

Établissements membres du **Groupement Hospitalier de Territoire Atlantique 17**



HAD ATLANTIQUE 17

Hospitalisation À Domicile



*Une autre forme d'hospitalisation,
pour une prise en charge globale
des soins à domicile!*



L'HOSPITALISATION À DOMICILE ?

POUR QUI ?

L'HAD s'adresse à tout malade, quel que soit son âge ou sa pathologie, qui sans une telle structure serait hospitalisé en service de soin, lui permettant ainsi d'être soigné à domicile.

POURQUOI ?

Associer la qualité des soins hospitaliers au confort du domicile et privilégier ainsi le bien-être de la personne malade.

COMMENT ?

Les soins en HAD se différencient de ceux habituellement dispensés au domicile par la complexité, la fréquence des actes et la nécessaire *coordination des interventions à domicile*.

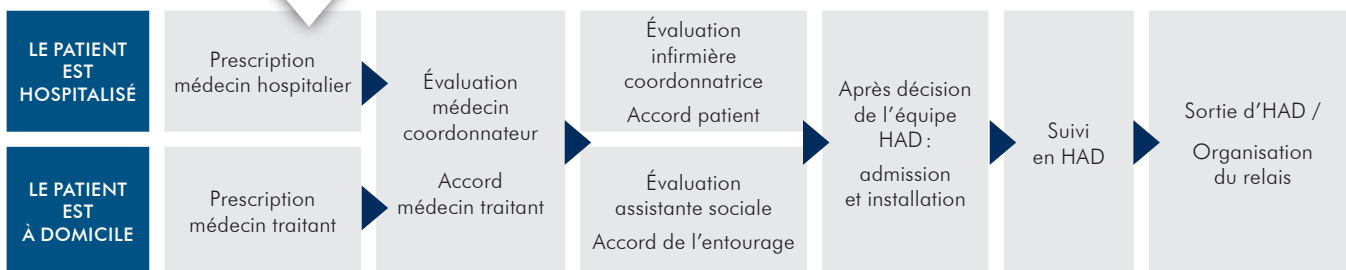
L'équipe pluridisciplinaire de l'HAD assure, avec les soignants libéraux habituels du patient, une *prise en charge globale* (soignante, sociale, psychologique et matérielle) d'une durée limitée mais renouvelable.

UNE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ?

Les dépenses liées à vos soins sont acquittées par l'établissement d'HAD. Si besoin et selon l'accès aux droits, la prise en charge est complétée par l'organisme complémentaire. Ne sont pas pris en charge par l'établissement d'HAD : certains transports, les aides à domicile, les repas, les draps et les pyjamas..

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



LES PERSONNES QUI VOUS ENTOURENT

LE PERSONNEL HOSPITALIER DE L'HAD

Les médecins coordonnateurs

Partagent avec les médecins traitants et hospitaliers l'élaboration du projet thérapeutique personnalisé. Contribuent à l'échange d'informations nécessaires à la prise en charge globale du patient et ont un rôle de conseil pour certains traitements.



Les cadres de santé

Sont à l'écoute du patient et de son entourage pour toutes les questions sur l'organisation, le déroulement et la qualité de la prise en charge.

Les infirmières coordonnatrices

Rencontrent le patient pour présenter l'HAD, s'assurer de son accord, de celui de la famille, et évaluer la charge en soins. Organisent la médicalisation du domicile et l'intervention des partenaires libéraux. Restent à l'écoute des besoins du patient et assurent la liaison entre les professionnels.

Le personnel de soins

Dans certaines situations, l'équipe d'aides-soignants et d'infirmiers de l'HAD peut effectuer une partie de vos soins.

Les assistantes sociales

Rencontrent l'entourage du patient et restent à sa disposition afin de :

- > S'assurer de son adhésion au projet de soins.
- > Évaluer les possibilités d'un maintien à domicile sécurisé.
- > Définir les besoins d'aides à domicile et les mettre en place.
- > Accompagner dans les démarches administratives.

La psychologue

Propose un soutien ponctuel ou un accompagnement psychologique pour le patient et/ou son entourage (à domicile ou à l'HAD). Travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire HAD.

Les logisticiens

Acheminent les médicaments, dispositifs médicaux, petit matériel à domicile et récoltent les déchets. Restent attentifs au besoin du patient et de l'entourage et sont un lien important entre l'équipe HAD et le domicile.

Les secrétaires médicales

Informent sur l'HAD, assurent le suivi des dossiers patients ainsi que la facturation des partenaires.

La pharmacie hospitalière

Dispense l'ensemble des traitements, sauf situations exceptionnelles.

LES PARTENAIRES DE SOINS

Le médecin traitant

Est le référent de la prise en charge et assure le suivi du patient par ses visites à domicile.

Les intervenants de soins à domicile

- > Les infirmiers libéraux
- > Les aides soignants des SSIAD
- > Les kinésithérapeutes
- > Les orthophonistes
- > Les sages-femmes

Les prestataires de services

Livrent à votre domicile le matériel médical nécessaire.

Les partenaires et services non pris en charge par l'HAD

- > Aide ménagère
- > Auxiliaire de vie
- > Garde de nuit
- > Portage repas
- > Téléalarme

